









Retrouvez dès à présent la nouvelle version du

Guide des Associations

pour la saison 2018-2019, sur www.stmartinleztatinghem.fr Le magasine sera également disponible aux points d'accueil des Mairies déléguées et de la Maison du Rivage.

www.stmartinleztatinghem.fr

ÉDITORIAL



Chers Concitoyens, Chers Amis,

Que de belles émotions avec cette fabuleuse Coupe du Monde de football que nous venons de vivre. Un événement sportif d'ampleur d'autant plus apprécié qu'il s'est déroulé sous un beau soleil y compris dans notre Région des Hauts de France.



Pour autant, l'action municipale ne s'est pas arrêtée. Un dernier Conseil s'est tenu le 29 juin avant la pause estivale. Quelques semaines plus tôt, le Conseil Municipal s'était réuni le 11 avril pour voter le Budget Primitif 2018 dans le respect des orientations budgétaires fixées. Un budget de plus de 7 M€ - dont plus de 2 M€ consacrés à l'investissement – qui a été voté à l'unanimité. C'est pour nous une réelle satisfaction et la preuve indéniable de la volonté de ne plus être qu'une seule et même Commune.

Un programme d'investissement qui entre aujourd'hui dans sa partie concrète avec le démarrage des travaux de remplacement des menuiseries de l'école du Chemin Vert. Avant la rentrée de septembre, le groupe scolaire du Long Jardin bénéficiera lui aussi de fenêtres neuves. En 2019, ce sera au tour de l'école Léon Blum. Avant la fin de l'année, les menuiseries de la mairie seront également changées.

En juin, c'est l'important marché de rénovation de l'éclairage public qui a été lancé et qui à terme aboutira au remplacement de près de 900 points lumineux sur l'ensemble de la Commune. Une première tranche doit démarrer en octobre pour une durée de 6 mois. Plus de 400 points lumineux seront ainsi remplacés par des lampes led plus économiques et plus performantes. C'est la garantie pour la Commune de réduire ses factures d'énergie tout en étant plus respectueuse de l'environnement grâce à une gestion intelligente de son éclairage public. Bref, un investissement vertueux.

Enfin, les services travaillent actuellement au lancement d'un marché public de travaux de voirie qui concernera la rénovation de l'impasse du Bras, l'impasse des Brocquets sur la Commune Déléguée de Tatinghem et la rue du Marais sur la Commune Déléguée de Saint-Martin-au-Laërt. Par ailleurs, des travaux de mise aux normes et de remise en état des trottoirs seront poursuivis route de Boulogne et entrepris route de Calais à l'issue de la rénovation de la chaussée. Un ambitieux programme de rénovation de voirie sera conduit en 2019 en fonction des subventions obtenues.

Mais l'été, c'est aussi l'occasion d'accueillir nos jeunes au sein des centres de loisirs, à Tatinghem dans le cadre de l'accueil de loisirs municipal ou encore à Saint-Martin-au-Laërt grâce à l'Association des Familles. De nombreuses activités leur sont proposées et c'est toujours un plaisir de les voir profiter pleinement de ces moments d'insouciance et de joie.

De joie, ce fut aussi le cas le 15 juillet dernier avec la formidable victoire de l'équipe de France 20 ans après celle de 1998. Une joie nationale, celle d'un peuple rassemblé dans un même élan, symbole d'un vivre ensemble que l'on voudrait voir perdurer au-delà des seules victoires de l'équipe de France de football.

Encore merci et bravo aux bleus!

Très belles vacances à tous!

Bien Cordialement

Alexandre SANNIER Maire Délégué de Tatinghem **Bertrand PETIT**

Maire de Saint-Martin-lez-Tatinghem Vice-Président du Conseil Départemental

RETOUR SUR ...



LA BALADE CONTÉE NOCTURNE

Pas de pluie pour cette troisième édition de la balade nocturne contée qui s'est déroulée le 18 Mai dernier, de 20h à Minuit, le soleil a même montré le bout de son nez !!!

De nombreux participants ont répondu présents, familles, enfants, personnes de tous âges ont contribué au succès de ce beau rendez-vous!

Nous avons choisi de vous présenter un « Tatinghem mystérieux », puisque les six groupes, d'une trentaine de personnes chacun, ont été guidés par un «professeur - chercheur» épaulé par un animateur, pour nous faire découvrir la Commune au travers d'un voyage imaginaire!



En effet, à la faveur d'un stage avec la compagnie **Détournoyment** un scénario fantastique a été élaboré pour que les promeneurs d'un soir partent sur les traces de voyageurs de l'espace, de titans, de dinosaures, à la recherche d'indices et de traces vérifiant les hypothèses proposées, dans la joie et la bonne humeur.

Six étapes jalonnaient le parcours proposé par notre guide : l'Eglise au rythme d'un groupe de Gospel, la maison des associations en contes et chansons avec la malice de CHRISTINE CHARPENTIER, une rétrospective de Mai 68 avec pavés, barricades et rébus par la COMPAGNIE DÉTOURNOYMENT, la ferme du Milou, visite de l'étable et chocolat chaud, le jardin de la maraude, batterie, accordéon, saxo, guitare et chansons par le groupe la GOULUE et le jardin de l'école, avec des contes moralistes du Conteur TONY HAVART.

Apothéose finale sous la tombée de la nuit renforçant la Magie et l'ambiance mystérieuse de cette soirée par un moment de bonheur et de partage dans la salle des fêtes de Tatinghem au rythme des rengaines vitaminées du groupe la GOULUE...

SOMMAIRE

ÉDITORI <i>A</i> L	P. 2
BALADE NOCTURNE	P. 3
SPORT	P.4/5
JEUNESSE	P.6/7
TR <i>AV A</i> UX	P.8/9
AGENDA	P.10
SOLID <i>A</i> RITĖ	P.II
ENI/IRONNEMENT	P.12
BRĖ/ES	P.13
CONSEIL MUNICIPAL	P.14/15

Fusion.Com' Bulletin municipal n°6-AOUT 2018
Siège Place Cotillon Belin
03.21.98.60.00 - 03.21.88.54.24
e-mail: contact@stmartinleztatinghem.fr

Directeur de la Publication :

Bertrand PETIT, Maire Conception, réalisation, photographies :

Service Communication
Impression: Indépendant
Développement

Tirage: 2 700 ex.

SPORT

LA CHTI DÉLIRE ET LES FOULÉES DU NARD COHABITENT!



Saint-Martin-lez-Tatinghem est bien une ville Sportive.

Chaque jour, au fil de l'actualité, les résultats de nos associations en sont la preuve éclatante et font la fierté de notre ville. Quelque soit l'activité, Saint-Martin-lez-Tatinghem s'engage à valoriser, en partenariat avec les clubs sportifs, la pratique du sport pour tous dans un but de santé et de bien-être.

Le rôle de la ville ne s'arrête pas à l'entretien des équipements sportifs

implantés sur les deux communes déléguées, il consiste aussi à aider ses clubs sportifs à travers un soutien appuyé à nos associations dans le cadre notamment de l'octroi de subventions, mise à disposition d'un mini-bus, ...

En juin dernier, en partenariat avec l'Athletic Club Audomarois présidé par Jean-Pierre Watelle et le Watten Cassel Organisations Diverses présidé par Gérard Cockenpot, la place du Rivage s'est transformée en un véritable lieu de rassemblement sportif avec le départ de la 4ème édition de « La Chti Délire » et de la I I ème édition des « Foulées du Nard ». Plus de 2.000 personnes se sont pressées, dans une ambiance festive, au cœur de notre complexe sportif.



LA FÊTE DU SPORT S'INVITE À SAINT-MARTIN-LEZ-TATINGHEM DU 21 AU 23 SEPTEMBRE 2018

Faisant suite à l'obtention des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024, le Ministère des Sports a décidé de mettre en place une Fête du Sport.

La première édition se déroulera du 21 au 23 septembre. Elle aura pour principe :

Favoriser la pratique sportive,

Mettre en valeur les bénévoles et acteurs du sport,

Créer un grand moment de célébration populaire en vue des J.O. de 2024.



En lien avec les Associations Sportives suivantes : CARABINIERS DE SAINT-MARTIN, ECURIES DE SAINT-MARTIN, ARCHERS DE LA SAINT-MARTINOISE, KARATE CLUB DE SAINT-MARTIN, CLUB CYCLISTE DE SAINT-MARTIN-LEZ-TATINGHEM, A.O.S.M FOOTBALL, FOOTBALL CLUB DE TATINGHEM et le CLUB DE BILLARD DE SAINT-MARTIN, la Ville de Saint-Martin-lez-Tatinghem vient de se voir décerner le label « Fête du Sport 2018 » par le Ministère des Sports.

Une belle opportunité de mettre en valeur notre tissu associatif local.

SPORT

NOS CAVALIERS VICE-CHAMPIONS DE FRANCE 2018!

Les Ecuries de Saint-Martin se sont récemment illustrées en remportant au tournoi de Horse-ball à Lamotte-Beuvron un titre de Vice-Champion de France 2018. Sincères félicitations à Lou BIERMAN, Dorian TORZ, Emma TOUPIOL, Camille LOUWETTE, Marie WARNAULT, Renaud BUISINE et à leur coach Julien CAGNIEUX pour cette belle performance sportive qui fait la fierté de notre Ville.



NOUVELLE ANNÉE DE RÉUSSITE AU TATINGHEM HOCKEY CLUB!

Le Club de Hockey sur gazon de Tatinghem a encore brillé par ses performances !!!

L'équipe U16 a en effet remporté pour la troisième année consécutive le « Championnat Développement » et s'est imposée face à des clubs performants comme Douai, Wattignies ou encore Calais! Une équipe forte et soudée qui a brillé malgré l'absence de remplaçant.

La seule fille de l'équipe **ADÉLIE GUIBORA** a intégré l'équipe féminine des Hauts-de-France avec laquelle elle est devenue Championne de France! Rendez-vous l'an prochain pour une entrée en équipe de France U16? Nous lui souhaitons! A suivre!!!

Une belle reconnaissance qui permet de faire rayonner le Tatinghem Hockey Club!

Les portes du Club sont ouvertes à tous avec une équipe U12 et un groupe d'enfants de 5 à 8 ans qui ont montré leur assiduité aux entraînements et leur motivation ce qui promet de beaux résultats à venir ! Les séniors ne sont pas en reste et s'entrainent le samedi avec les jeunes 14/16 ans.

Venez nous rejoindre lors des entrainements qui se déroulent chaque samedi de 13h à 16h salle des Sports Route de Boulogne! Ambiance conviviale et chaleureuse assurée. Le hockey se joue en salle ou sur gazon synthétique. Une paire de basket suffit pour débuter (Crosse fournie par le Club)!

Pour tout renseignements, le président Vincent Caffray sera heureux de vous répondre (06 26 61 76 31), et le site du club offrira une présentation en images (http://tatinghem-hc.com).



JEUNESSE

LES MERCREDIS MALINS

La Maison du Rivage accueille les Mercredis Malins où vos enfants peuvent se retrouver entre amis et participer à une multitude d'activités organisées par l'Accueil de Loisirs de la Commune.

Située Rue du Rivage à Saint-Martin-au-Laërt, la Maison du Rivage, dans le cadre des Mercredis Malins accueille les enfants de 4 à 12 ans.

Les inscriptions sont possibles tout au long de l'année. Un système de réservation de vacances à vacances est mis en place à la fin de chaque période.

Les dossiers d'inscriptions sont disponibles dans les Communes déléguées, à la Maison du Rivage ou encore sur le site internet de la ville.

03 21 12 08 60 mercredis.malins@stmartinleztatinghem.fr www.stmartinleztatinghem.fr









ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS - AUTOMNE 2018

Commune déléguée de Tatinghem

L'ACM fonctionnera du lundi 22 au mercredi 31 octobre 2018.

Les enfants de 3 à 15 ans seront accueillis au Groupe Scolaire Léon Blum de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30. Les services cantine et garderie (à partir de 8h00 et jusque 18h00) seront à votre disposition.

Les dossiers d'inscription seront à retirer en Mairie ou à télécharger sur le site www.stmartinleztatinghem.fr

JEUNESSE

VISITE DES CONSEILLERS MUNICIPAUX JEUNES A L'HÔTEL DU DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS



Ce Jeudi 4 Juillet, les Conseils Municipaux Jeunes du Canton de Saint-Omer et donc ceux des Communes déléguées de Saint-Martin-au-Laërt et de Tatinghem ont été conviés par Bertrand PETIT Vice-Président du Département du Pas-de-Calais et Sophie WAROT Conseillère Départementale à venir découvrir les locaux du Conseil Départemental à ARRAS.

Accueillis dans l'hémicycle, ce fut un moment riche en échanges, et nous avons pu répondre à leurs questions nombreuses sur les missions des Conseillers Départementaux.

L'occasion leur a été donnée de visiter les salles de Commission et la salle de la Commission Permanente.

Ils ont pu visionner un petit film expliquant les Compétences du Département et après un repas pris en commun, l'après-midi a été consacrée à une visite des Services de l'Archéologie Départementale guidée par sa Directrice et ses équipes.

Nous remercions tous ces jeunes pour l'écoute et l'attention qu'ils ont manifestées à l'égard des différents intervenants. Nous avons passé un très agréable moment en leur compagnie.

Merci à Dorothée LEVRAY Adjointe et aux animateurs qui les ont accompagnés.



Retrouvez toutes les informations sur le CMJ (Conseil Municipal des Jeunes) dans la brochure ci-jointe.

POUR RECEVOIR TA CARTE D'ÉLECTEUR DU CMJ, FAIS TOI CONNAÎTRE AUPRÈS DE L'ÉQUIPE JEUNESSE AU 06 71 77 97 67 OU SUR ANIMATION@STMARTINLEZTATINGHEM.FR

TRAVAUX ET

L'ESPACE DU VERT CHEMIN EN PHASE FINALE D'AMÉNAGEMENT



Situé au cœur de la Résidence du Vert Chemin, cet espace de détente et de loisirs est entouré de 105 logements, pour une population de 400 personnes environ.

Depuis plusieurs mois déjà, nous vous tenons informés de l'avancée des travaux de rénovation de cet espace.

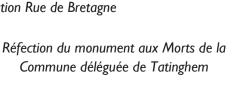
Après l'abattage de 19 peupliers devenus dangereux, le comblement de la cuvette de l'espace central, le déplacement du terrain de pétanque, la création de chemins piétonniers, le passage des réseaux électriques pour le futur éclairage public, les services techniques ont installé un kiosque de 18 m² de surface avec une charpente traditionnelle.

Des jeux pour enfants financés par Logis 62 viennent par ailleurs d'être installés. Enfin, des bancs et des tables, dont une avec accès PMR, ainsi qu'un réaménagement paysager viendront terminer ce projet.

FAISONS LE POINT SUR LES TRAVAUX...



Nouveau poste de transformation Rue de Bretagne





AMÉNAGEMENT



Rénovation des sanitaires au Tennis Club



Remplacement des menuiseries au Groupe Scolaire du Chemin Vert



Remise en peinture de la signalisation horizontale



Reprise des linteaux à la Maison des Associations de Tatinghem

DEMANDES D'INTERVENTION DES SERVICES TECHNIQUES

Pour toutes questions ou problèmes relevant de l'intervention potentielle des Services Techniques, merci de contacter le 03 21 98 96 19

ou d'envoyer un mail à l'adresse suivante contact-servicestechniques@stmartinleztatinghem.fr

AGENDA

SEPTEMBRE

Samedi 8

Salle des Mariages

Cérémonie de remise du Mérite Associatif

Commune déléguée de St -Martin-au-Laërt

Ducasse

Salle A. Choquet

Concours de belote du Comité des Fêtes de SMAL

Dimanche 9

Commune déléguée de St

-Martin-au-Laërt

Ducasse

Rue de Boulogne

7h/17h30 Brocante de l'Amicale du personnel

RDV Salle Polyvalente

Les Foulées Tatinghémoises

Samedi 15

Salle A. Choquet

Repas du Burn Club

Samedi 22

Salle A. Choquet

Loto des Médaillés du travail

Commune déléguée de Tatinghem

Ducasse

Salle Polyvalente

Bal Folk organisé par le Comité des Fêtes de Tatinghem

Dimanche 23

Salle Polyvalente

Repas à l'ancienne sur inscription

Commune déléguée de Tatinghem

Ducasse

Lundi 24

Commune déléguée de Tatinghem

Ducasse

Samedi 29 & Dimanche 30

Salle A. Choquet

Salon du Modélisme Naval

OCTOBRE

Dimanche 7

Route de Boulogne

7h/17h30 Brocante de l'Amicale du personnel

Salle Polyvalente

Moules Frites organisées par le Comité des Fêtes de Tatinghem

Salle A. Choquet

Loto de l'AOSM Basket

Samedi 13

Salle A. Choquet

Repas des Colombophiles

Dimanche 21

Salle A. Choquet

Loto Paroissial

Samedi 27

Salle Polyvalente

Soirée Cabaret du TALC

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

- Pour que vos déchets soient ramassés sur le trottoir pendant la collecte des encombrants, il est nécessaire de vous <u>inscrire</u> en Mairie au préalable.
- Vos encombrants doivent être déposés devant votre domicile, la veille au soir de la date de passage.

DATES: Les 19 octobre et 14 décembre Commune déléguée de Saint-Martin-au-Laërt. Le 13 novembre Commune déléguée de Tatinghem.



Contes et animations autour du livre

Les mercredis à la médiathèque de la Maison du Rivage!



18 rue du Rivage 62500 St-Martin-lez-Tatinghem 03 21 12 08 62

Les 3^{èmes} mercredis du mois de 15h30 à 16h30

De Septembre à Juin

SOLIDARITÉ



Souvent méconnues de nos concitoyens, les missions du CCAS sont pourtant essentielles pour la cohésion sociale de la Commune. Ce dossier fait le point sur ses principales actions menées aux cours du second semestre.

BOURSE A L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Une bourse à l'enseignement supérieur est accordée aux Jeunes de la Commune de Saint-Martin-Lez-Tatinghem fréquentant un établissement d'études supérieures.

Les personnes intéressées doivent venir en Mairie, Place Cotillon Belin munis d'un certificat de scolarité 2018/2019 et d'un Relevé d'Identité Bancaire (RIB) **avant le 31 janvier 2019**.

BON CADEAU NOËL AUX JEUNES TITULAIRES DE LA CARTE D'INVALIDITÉ

Les personnes handicapées âgées de moins de 26 ans titulaires de la carte d'invalidité au taux de 80% ou plus, (en cours de validité) peuvent bénéficier d'un bon cadeau pour Noël. Les personnes répondant aux conditions sont priées de se faire connaitre auprès du CCAS *avant le* 20 novembre 2018.

ALLOCATION POUR LES JEUNES DE 16 À 25 ANS

Pour les fêtes de fin d'année, la Commune accorde une allocation en faveur des Jeunes de 16 à 25 ans ne bénéficiant d'aucun revenu. Les demandes doivent se faire auprès du CCAS avant le 20 novembre 2018.

COLIS DE FIN D'ANNEE

Comme chaque année, la Municipalité offre un colis de Noël aux personnes âgées de 65 ans et plus et aux personnes titulaires de la carte d'invalidité ≥ 80 % (âgées de 26 à 64 ans révolus).

Courant octobre, les personnes concernées recevront un courrier indiquant les modalités pratiques ainsi que le bon de réservation du colis.

Pour en bénéficier, les nouveaux habitants ou les personnes nouvellement concernées peuvent se faire connaître auprès du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), Place Cotillon belin ou au 03 21 98 60 00

ou ccas@stmartinleztatinghem.fr.

Les demandes doivent être déposées avant le 20 novembre 2018

LES RESTOS DU COEUR



L'équipe des Restos du Cœur est à la recherche de bénévoles pour la campagne d'hiver.

Vous pouvez prendre contact auprès de Bernard au 06.77.52.61.25 ou d'Isabelle au 06.18.59.15.50.

ENVIRONNEMENT







LE SERVICE ESPACES VERTS

13 agents entretiennent 5,3 ha d'espaces verts communaux

Taille, tonte, ramassage de feuilles, bêchage, semis, plantation, arrosage, désherbage... les tâches de nos agents sont nombreuses. Vous les avez forcement déjà croisés et vus à l'œuvre sur l'ensemble de la Commune Nouvelle.

Soucieux du bien-être de nos habitants et de la valorisation de la Commune, nos agents entretiennent, subliment les espaces verts et nous voulons saluer leur professionnalisme, leur sens aigu du service public et l'imagination sans limite dont ils font preuve pour faire que notre Commune soit toujours plus belle et plus accueillante.

Fleurir c'est embellir, enrichir et préserver notre environnement quotidien.

Depuis plusieurs années des techniques innovantes ont été mises en place pour pallier à l'interdiction de l'emploi de pesticide et favoriser la préservation de la ressource en eau (tontes raisonnées, paillage des massifs, éco-pâturage...)





CADRE DE VIE

Pour toutes générations confondues, des espaces dédiés sont disponibles dans des cadres arborés paysagés.

Des espaces bucoliques avec le verger de maraude, le parterre de plantes aromatiques, ou encore l'éco-pâturage avec des moutons.

Des espaces jeux avec des terrains de pétanque ou des tables de ping-pong ou un city

Des espaces naturels où les gens retrouvent la nature au grès de leurs pas ou même en se posant un instant sur un banc.



ISAINT-MARTIN-LEZ-TATINGHEM VILLE FLEURIE

Détentrice d'une Fleur au Concours Régional des Villes et Villages Fleuris, obtenue en 2014, la Commune a reçu la visite du Jury Régional cet été, dans le cadre de son évaluation.



BRÈVES

CANTINE - GARDERIE: FONCTIONNEMENT 2018-2019

A la rentrée de septembre 2018, la Commune de Saint-Martin-lez-Tatinghem harmonise la tarification et la gestion des restaurants scolaires et des garderies.

Au cours de l'année scolaire, les menus seront affichés dans chaque école et chaque restaurant scolaire, ils sont également téléchargeables via le site de la Ville.

Les repas sont approvisionnés par la cuisine centrale de Saint-Martin-lez-Tatinghem et fournis en liaison froide puis remis en température sur place.

Pour débuter cette année scolaire 2018-2019 le fonctionnement de la commande des tickets change.

- ⇒ La vente des tickets de garderie et de cantine s'effectuera à partir du 20 août 2018.
- ⇒ Le lundi de 8h30 à 11h45, le mercredi de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 16h45 et le vendredi de 13h30 à 16h30. <u>Attention en Mairie déléguée de Tatinghem lire 9h00 au lieu de 8h30</u>.
- ⇒ Les tickets sont à acheter aux Mairies déléguées par planche de 10.
- ⇒ Ceux de cantine sont à déposer chaque matin dans la classe,
- ⇒ Ceux de garderie doivent être remis, à chaque utilisation, au personnel de service.
- ⇒ Ils doivent être dûment remplis (nom, prénom de l'enfant, classe et date prévue)

TARIFS

Cantine maternelles, 31€ soit 3,10€ le repas Cantine primaires, 33€ soit 3,30€ le repas Garderie, 4,50€ soit 0,45€ la 1/2 heure

GARDERIE

Accueil du matin 7h30 à 8h30 Accueil du soir 16h30 à 18h30

LES BOUCHONS D'AMOUR

Cette année plus de 300 kg de bouchons ont été récoltés, durant l'année scolaire, à l'école Léon Blum.

L'Association Handi Bouchons de Blendecques collecte et trie des bouchons de plastique pour les vendre afin d'aider les personnes handicapées à acquérir du matériel adapté ou à aménager un domicile ou un véhicule.

Un grand merci aux nombreux donateurs.

Points de collectes : Mairies, écoles, bibliothèques.



CONSEIL MUNICIPAL

DROIT D'EXPRESSION RÉSERVÉ AUX ÉLUS DE LA MINORITÉ MUNICIPALE

Chères Habitantes, Chers Habitants de la nouvelle commune de SAINT MARTIN-LEZ-TATINGHEM.

Nous procéderons ici à une petite mise au point, n'en déplaise à nos détracteurs, mais nous représentons un groupe d'électeurs minoritaires de la Commune déléguée de TATINGHEM, qui ont leur mot à dire et au nom desquels, chaque fois qu'il le faudra, nous dirons ce qu'il convient de dire...

Lors du dernier conseil, un sujet important a été abordé, celui du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (P.L.U.I) qui définit les futures zones et leurs caractères (à urbaniser, Naturelle, agricole,...).

En novembre dernier la CAPSO nous avait présenté les orientations de ce document initié depuis le 13 Avril 2012. Nous y sommes informés, non sans surprise, d'un site entre la Rue du Bras et la Cité Eugène Rolland comme zone à urbaniser. Nous sommes alors intervenus avec des interrogations en termes d'accessibilité, de superficie et de contraintes non maitrisées... Ce P.L.U.I a recueilli 18 avis favorables pour 5 avis défavorables lors du dernier conseil du 29 juin 2018.

Il nous paraît essentiel d'approfondir l'ensemble des éléments, qui nous ont été communiqués par voie de téléchargement le 14 juin 2018 (pour un vote le 29 juin 2018...), ils sont constitués de bon nombre de rapports et d'études : rien que le P.L.U.I rédigé représente à lui seul plus de 332 pages...

Nous pensons que les décideurs d'aujourd'hui ne seront peut être pas les décideurs de demain et qu'il convient d'y accorder toute notre attention. Avec l'expertise de la CAPSO, le P.L.U.I nécessite une étude avec l'ensemble des acteurs notamment à l'échelle de la nouvelle Commune.

Avant de vous souhaiter une période estivale heureuse, sachez que nous garderons un regard attentif aux décisions vous concernant.

Franck FOULON, Hervé FERARE, Virginie MILBLED et Mathieu DESFACHELLES

^{*} Selon l'article L.2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales « Dans les communes de 3 500 habitants et plus, lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale. Les modalités d'application de cette disposition sont définies par le règlement intérieur du Conseil municipal ».



Consultables en ligne sur le site internet de la ville : www.stmartinleztatinghem.fr

CONSEIL MUNICIPAL

PLUI: INTÉRÊT GÉNÉRAL ET COHÉRENCE

En 2012, la Communauté d'Agglomération de Saint-Omer a engagé la procédure d'élaboration Plan nouveau Local d'Urbanisme Intercommunal. Document de planification et d'aménagement à échéance de 15 à 20 ans, il grandes orientations devant permettre à notre Commune d'assurer son développement pour l'avenir tout en préservant les équilibres actuellement en place comme les droits acquis. A l'issue d'un premier arrêt de projet présenté en Conseil Communautaire fin février 2018, toutes les Communes ont été invitées à émettre un avis sur ce nouveau PLUi.

Le 29 juin dernier, les Conseillers Municipaux de Saint-Martin-lez-Tatinghem ont émis, à une très large majorité, un avis favorable sur le futur document avec 32 voix POUR (et non pas 18) et 5 CONTRE. Au cours du Conseil Municipal du 27 septembre 2017, les Conseillers avaient pu préalablement bénéficier d'une présentation très complète et détaillée du futur PLUi par les services de la CAPSO assistés de l'Agence d'Urbanisme de Saint-Omer. Les orientations

d'aménagement présentées n'avaient alors suscité aucune position défavorable au sein de l'assemblée des élus.

C'est encore ce même document qui a été porté à la connaissance des élus communautaires le 28 février 2018 et qui a reçu un avis favorable y compris de la part de deux Conseillers représentant notre Commune à la CAPSO. Ces deux Conseillers ont pourtant exprimé un avis défavorable sur le projet du PLUi au Conseil Municipal du 29 juin dernier.

Une absence de cohérence qu'il m'est aujourd'hui difficile de comprendre compte tenu, de surcroît, des nombreuses étapes de concertation préalable dont a fait l'objet l'élaboration du PLUi.

Bertrand PETIT, Maire de Saint-Martin-lez-Tatinghem Vice-Président du Conseil Départemental

RÉUNIONS D'INFORMATIONS ET D'ÉCHANGES

Bertrand PETIT, Maire de Saint-Martin-lez-Tatinghem, organise avec son équipe municipal deux réunions d'informations et d'échanges avec la population, qui se dérouleront :

- Le Mercredi 26 Septembre, à partir de 18 h, Salle M. Grare, en Commune déléguée de Tatinghem
- Le Mercredi 3 Octobre, à partir de 18 h, Maison du Rivage, en Commune déléguée de Saint-Martin-au-Laërt.



Toujours à l'écoute de la Population, les Elus veulent par ce temps fort, évoquer la vie locale et présenter les projets municipaux tout en privilégiant les échanges avec les citoyens.

L'occasion est donnée pour les Elus de vous parler des perspectives d'avenir.

Vous avez la possibilité de nous faire parvenir les questions et les sujets que vous souhaitez aborder à l'adresse suivante ; contact@stmartinleztatinghem.fr, dix jours avant les dates de réunions.

Seules les questions d'intérêt général seront abordées et traitées.



DEMONSTRATIONS / Restauration - Buvette

Plus d'informations sur www.stmartinleztatinghem.fr

